

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 1^{er} FEVRIER 2017**

ETAIENT PRESENTS :

Rezki Ait Ihaddadene - *Représentant titulaire des parents*
Hassen Allouache - *Membre de droit*
Olivier Androuet - *Représentant titulaire des parents*
Myriam Aouamri - *Représentante suppléante des parents*
Marc Assalit - *Membre de droit*
Lobna Charni - *Représentante titulaire des parents*
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*
Nicole Cossard - *Membre active*
Valérie Degre - *Représentante suppléante des parents*
Rim Dellal - *Représentante titulaire des parents*
Azzize Derradji - *Représentant suppléant des parents*
Aïssetou Galledou - *Représentante suppléante des parents*
Farida Gillot - *Représentante suppléante des parents*
Laurence Grare - *Adjointe à la Mairesse, déléguée à l'enfance, Membre de droit*
Patrice Lavaud - *Membre actif*
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*
Nathalie Nyobe - *Membre active*
Aurélié Ombel - *Représentante titulaire des parents*
Samia Riquelme - *Représentante suppléante des parents*
Jacques Viguier - *Membre actif*
Béatrice Wiame - *Représentante titulaire des parents*
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*
Fatima Yanat - *Représentante suppléante des parents*

ADMINISTRATION :

Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Camille Borgeais - *Responsable administrative*
Benjamin Lanusse - *Responsable des centres de vacances*

ETAIENT INVITES :

Rédouane Bensaber - *Délégué du personnel*
Joseph Lopez - *Délégué du personnel*

ETAIENT ABSENTS :

Ouafa Aliouate - *Représentante titulaire des parents*
Anaïs Bouhloul - *Représentante suppléante des parents*
Lynda Chaib - *Représentante suppléante des parents*
Lala Diarra - *Représentante suppléante des parents*
Chatoum Hamza - *Représentante titulaire des parents*
Rachida Hemmar - *Représentante titulaire des parents*
Nacima Mahfoufi - *Représentante titulaire des parents*
Simon Ntabwe - *Représentant suppléant des parents*
Wassila Redouane - *Membre de droit*
Guillaume Sanon - *Membre de droit*

ETAIENT REPRESENTES :

Christophe Arab - *Représentant suppléant des parents*
Katalyne Belair - *Représentante suppléante des parents*
Amina Demnati - *Représentante titulaire des parents*
Fatima Haddouchi - *Représentante suppléante des parents*
Lydia Kerleau - *Membre active*
Emilie Picque - *Représentante suppléante des parents*

ETAIT EXCUSEE :

Stéphanie Alberto - *Responsable pédagogique des centres de loisirs élémentaires*

Ordre du jour

- Accueil et présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Temps d'échanges avec les parents représentants
- Retour sur les réunions préparatoires et sur L'Assemblée Générale d'Aubervances-Loisirs
- Approbation du dernier compte-rendu
- Renouvellement des membres du bureau de l'association
- Point financier
- Point sur l'avancée du projet de guichet unique
- Centres de vacances :
 - Approbation des modalités générales de fonctionnement
 - Proposition pour approbation des tarifs 2017
- Points divers

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h11

Le quorum est atteint car 24 membres sont présents et 6 sont représentés.

M. Florencio Martin souhaite la bienvenue aux nouveaux membres parents représentants et entame un tour de table de présentation, en excusant Mme Lydia Kerleau, membre du bureau.

Il donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini.

Mme Célia Bacchini entame le premier point à l'ordre du jour en informant les membres du conseil que les réunions préparatoires de l'Assemblée Générale de l'association ont mobilisé beaucoup de parents. Les thèmes abordés ont été les suivants : les différents travaux à prévoir dans les équipements, le personnel d'animation des maisons de l'enfance (recrutement, formation, changements d'équipe), la mise en place du guichet unique et le devenir des aides administratives, les partenariats avec l'Education Nationale en matière d'Aide Personnalisée et d'Activité Pédagogique Complémentaire et les mini-séjours.

Elle rappelle au conseil que ces temps d'échanges sont organisés en présence du Président de l'association, d'un ou plusieurs membres du bureau mais également de la Municipalité en la personne de Laurence Grare, élue à l'Enfance.

Elle signale ensuite que, par rapport au nombre total d'inscrit, 19.45% de votants ont été enregistrés en 2016 (contre 20.86% en 2015).

M. Florencio Martin ajoute que, lors des réunions préparatoires, la globalité des familles ont réaffirmé leur satisfaction concernant le fonctionnement de l'association.

Mme Célia Bacchini propose ensuite aux administrateurs d'intervenir s'ils le souhaitent, concernant les sujets de leur choix.

Mme Aïsetou Galledou prend la parole et demande si des mini-séjours vont être organisés sur l'année 2017.

Pour répondre à cette question, Mme Célia Bacchini présente la programmation des mini-séjours sur l'année 2016/2017 :

- 1 mini-séjour organisé lors des vacances de février avec 40 enfants de 3 structures différentes,
- 1 mini-séjour organisé lors des vacances de printemps avec 18 enfants de 2 structures différentes,
- 3 mini-séjours de 18 enfants en juillet + 1 mini-séjour franco-allemand,
- 2 mini-séjours de 18 enfants en août.

Mme Farida Gillot demande ensuite si l'association est liée à la piscine municipale via un partenariat spécifique. Elle ajoute qu'étant donné le vif succès remporté par cette activité, il pourrait être envisagé d'augmenter la fréquence des séances piscine en centre de loisirs.

Mme Célia Bacchini explique que les activités piscine sont organisées sous 2 formes différentes :

- Les créneaux piscine « loisirs » pendant les vacances scolaires et en soirée pour certaines maisons de l'enfance,

- Les projets en lien avec des partenariats spécifiques (« je nage donc je suis »...).

Elle ajoute que les séances de piscine « loisirs » remportent, en effet, un réel succès. 7 groupes peuvent y aller pendant les vacances scolaires.

Pour les soirées, la programmation de ces séances découle de la proximité de l'équipement mais aussi de la programmation des équipes d'animation. Ces dernières mettent l'accent sur différents ateliers proposés par leurs soins.

Mme Laurence Grare informe les administrateurs que le projet de construction d'une piscine à dimension olympique au Fort d'Aubervilliers permettra à plus d'enfants de profiter de créneaux piscine.

Mme Jacqueline Leguillard prend la parole et signale deux problèmes sur la maison de l'enfance Ropespierre : absence d'éclairage et présence importante de feuilles dans la cour de récréation.

Mme Célia Bacchini répond que le devenir de cette structure, la moins fonctionnelle de toute, est une priorité. Elle ajoute que le directeur fait le nécessaire auprès de l'agent polyvalent afin que la cour soit balayée plus régulièrement.

M. Florencio Martin informe le conseil que, depuis 2 ans, d'importants travaux ont été réalisés ou entamés sur certaines maisons de l'enfance. Des chantiers sont en cours.

Mme Valerie Degré signale des problèmes d'aération sur la maison de l'enfance Saint-Exupéry.

Mme Célia Bacchini prend note.

M. Hassen Allouache informe le conseil que 3 millions d'euros par an sont nécessaires à l'entretien des équipements liés à l'enfance.

M. Marc Assalit ajoute que, cette année, le plan de sécurisation des écoles a également eu un coût important.

Mme Myriam Aouamri prend la parole et déclare que, sur la maison de l'enfance Firmin Gémier, des travaux ont été commencés mais pas finalisés. Elle s'interroge sur les délais de fin de travaux.

Mme Célia Bacchini répond, qu'effectivement, l'Office Public de l'Habitat a entamé des travaux à la maison de l'enfance Firmin Gémier (inversion porte d'entrée et porte de secours). Ces travaux vont permettre de dégager une salle d'activités supplémentaire et de créer un vrai espace bureau pour la directrice (permettant de recevoir les familles). Néanmoins, ces travaux ont pris du retard. La finalisation est prévue aux beaux jours.

M. Florencio Martin passe ensuite au point suivant à l'ordre du jour : l'approbation du dernier compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

M. Florencio Martin prend ensuite la parole concernant le point financier à l'ordre du jour.

Il informe le conseil qu'un cabinet d'expert comptable a été mandaté par l'association afin d'établir un pré-bilan 2016, d'évaluer le montant du niveau de Trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'association et d'étudier la construction du budget 2017.

Il explique ensuite que le décalage entre les sommes sollicitées par l'association auprès de la Municipalité (subventions municipales) et les sommes consommées in-fine ont produit une réserve dont le montant a interrogé la ville.

En effet, un écart important entre le montant de subvention communiqué à l'association et le budget finalement alloué a généré une réserve plusieurs années consécutives (excédent cumulé).

Le cabinet d'expert comptable ayant rendu son rapport et après des négociations avec la ville, il a été convenu que sur les 1.3 millions d'excédent cumulé de l'association, 1 million d'euros serait réinjecté dans le budget global de la ville.

Mme Célia Bacchini ajoute que le montant de la subvention municipale correspondant aux besoins de l'association pour 2017 sera indiqué sur la délibération concernée du Conseil Municipal.

M.Hassen Allouache prend la parole et exprime son contentement concernant le travail collaboratif réalisé entre l'association et la ville.

Il ajoute que le budget de l'association se construit en tenant compte des flux financiers relatif à la séparation des entités Caisse des Ecoles et Aubervacances-Loisirs.

L'objectif du travail entamé est d'afficher une subvention de référence pour les années à venir.

Il conclut en informant le conseil que le million d'euros de l'association va permettre à la ville d'équilibrer son budget pour cette année sans avoir à intervenir sur la fiscalité.

Mme Farida Gillot demande si ce million sera réinvesti dans le budget relatif au secteur enfance/jeunesse.

M. Florencio Martin explique que cette somme sera réinsufflée dans le budget global de la ville.

Mme Célia Bacchini ajoute que la Municipalité nous a demandé de leur communiquer nos besoins en terme de mobilier et de travaux afin d'étudier les possibilités d'investissement.

M. Marc Assalit prend la parole et explique que l'association garde des fonds propres et, par conséquent, une souplesse dans son fonctionnement.

Il ajoute que le budget du secteur Education et Enfance augmente de fait tous les ans (nouvelles écoles, nouveaux centres de loisirs).

Il conclut en signalant que la ville va procéder à des travaux de réhabilitation de la base de loisirs d'Asnières sur Oise pour permettre à l'association d'y organiser des nuits campées.

Mme Jacqueline Leguillard demande si ces travaux de réhabilitation vont être réalisés via le budget de la ville.

Elle exprime son étonnement quant à l'excédent dégagé par l'association. En effet, cette dernière a exprimé des craintes et la nécessité de faire des économies à de nombreuses reprises.

M. Antoine Wohlgroth confirme et indique que c'est une gestion rigoureuse de l'association qui a permis de dégager un excédent.

M. Olivier Androuet prend la parole et explique aux administrateurs que, pendant 3 années successives, les annonces de coupes quant à la subvention municipale ont contraint l'association à être prudente lors de la construction de son budget. Certaines activités n'ont donc pas été engagées. Lors du vote du budget définitif, la subvention allouée à l'association était plus importante que prévue mais il était alors trop tard pour démarrer les activités non engagées.

M. Hassen Allouache explique que, si le million d'euros d'excédent cumulé va permettre d'équilibrer le budget pour cette année, la ville travaille actuellement à équilibrer les budgets à venir, notamment en réaffirmant la nécessité d'obtenir des dotations de l'état en cohérence avec le nombre d'habitants à Aubervilliers.

Mme Célia Bacchini prend la parole et déclare que le million d'euro insufflé au budget global de la ville n'a pas d'impact sur l'activité de l'association.

En effet, le secteur loisirs fonctionnera à l'identique de 2016. Des subventions spécifiques seront recherchées pour étayer l'offre.

Sur le secteur vacances, 3 mini-séjours supplémentaires seront organisés par rapport à 2016 (1 en février / 1 au printemps / 1 en été). Les séjours linguistiques seront de nouveau au programme (10 places seront proposées au printemps). Un nouveau séjour itinérant en Italie sera organisé sur les deux mois d'été.

Mme Jacqueline Leguillard signale que certaines familles ne fréquentent plus les centres de loisirs du fait de problématiques financières. Elle demande si, dans le cadre de la centralisation des démarches administratives au siège de l'association, ces familles vont bénéficier d'une attention particulière.

Mme Célia Bacchini répond que la réorganisation administrative n'aura pas d'impact sur les procédures relatives aux familles en difficultés financières (proposition d'échéancier, réorientation vers les différents acteurs sociaux de la ville...).

M. Hassen Allouache déclare qu'il est nécessaire d'avoir des données objectives en matière de fréquentation des centres de loisirs afin de comprendre les choix des familles et les fluctuations d'effectifs en lien.

M. Florencio Martin ajoute qu'il avait été convenu, lors d'un conseil d'administration précédent, de faire appel à l'Observatoire de la ville afin d'avoir des données objectives à ce sujet.

M. Marc Assalit explique que, malgré une précarité financière de plus en plus importante sur la ville, les familles ont la possibilité de faire partir leurs enfants en séjours de vacances via différents dispositifs d'aide.

Mme Samia Riquelme déclare qu'il est important que toutes les familles aient la chance de faire partir leurs enfants en colonies qu'elles aient des difficultés financières ou non.

M. Hassen Allouache confirme qu'il est nécessaire d'offrir des vacances à tous et pour tous.

Mme Laurence Grare prend la parole et signale que l'argent n'est pas le seul frein aux départs en colonie. Certaines familles ne souhaitent tout simplement pas confier leurs enfants.

Mme Célia Bacchini passe ensuite au point suivant de l'ordre du jour : le renouvellement des membres du bureau de l'association qui doit s'effectuer tous les 3 ans.

Le renouvellement de candidature du Président, M. Florencio Martin, du trésorier, M. Jacques Viguié, de la secrétaire, Mme Nicole Cossard et de Mme Lydia Kerleau, membre active, est approuvé à l'unanimité.

Mme Célia Bacchini poursuit l'ordre du jour en abordant le point relatif à la mise en place du guichet unique.

Elle informe les administrateurs que ce guichet centralisé ouvrira ses portes le lundi 6 février 2017. 3 aides administratives, précédemment affectées sur des maisons de l'enfance, rejoindront le siège à partir de cette date.

Les familles ont été informées sur les structures, par le site de l'association mais également via Aubermensuel ou le site de la ville.

Mme Leguillard demande ce que vont faire les aides administratives qui n'ont pas été prises sur le guichet.

Mme Célia Bacchini répond que 5 aides administratives en poste sur les maisons de l'enfance, 4 ont postulé et 1 n'a pas été retenue.

Un agent de la Caisse des Ecoles ayant postulé a également été retenu.

Il a été convenu avec le service des Ressources Humaines que l'agent n'ayant pas été retenu serait affecté au siège de l'association jusqu'à ce qu'un poste puisse lui être proposé.

Mme Célia Bacchini poursuit son intervention en abordant la question des conditions d'inscription et des modalités générales de fonctionnement des colonies de vacances. Elle informe le conseil que 2 changements majeurs y ont été apportés :

- Des commissions systématiques ayant pour but de favoriser les premiers départs tout en intégrant les enfants les plus fidèles,
- Des séjours pour enfants en situation de handicap réservés soit en séjour traditionnel soit via l'organisme Vacances Pour Tous, notre partenaire privilégié.

Mme Farida Gillot demande sous quelles conditions les enfants d'handicap ne sont pas intégrés en séjour traditionnel.

M. Benjamin Lanusse répond que seul un avis médical sera amené à statuer sur la nécessité ou non de prévoir un séjour adapté pour l'enfant.

Messieurs Martin et Assalit relèvent une ambiguïté dans le document relatif aux Conditions d'inscription et des modalités générales de fonctionnement des colonies de vacances concernant « la mission de service publique de l'association pour le compte de la Municipalité ». Cette phrase est à supprimer.

M. Florencio Martin ajoute que les statuts sont également à retravailler à ce sujet afin de mieux prendre en compte les indications de la Cour des Comptes et d'éviter une Délégation de Service Public en matière d'offre de loisirs avec la mise en concurrence de plusieurs prestataires dont Aubervacances ferait partie.

M. Marc Assalit signale également que le paragraphe « Assurance » est à préciser concernant la prise en charge des dommages subis par un enfant.

Mme Aïssetou Galledou signale que, lors d'un mini-séjour passé, son enfant avait cassé ses lunettes. Personne n'avait alors été en mesure de lui communiquer la procédure à tenir et, de fait, aucun remboursement n'avait été apporté par L'APAC. Elle signale que la procédure devrait être expliquée plus clairement aux familles.

M. Patrice Lavaud signale qu'il est important d'évoquer, dans ce document, la politique de l'association quant aux téléphones portables des enfants.

Mme Nathalie Nyobe précise que ces derniers ont beau être déconseillés, ils restent néanmoins très nombreux sur les différents séjours de vacances.

M. Florencio Martin soumet les tarifs des colonies (inchangés depuis la saison dernière) au vote du conseil. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

M. Florencio Martin demande aux administrateurs ayant des modifications à apporter au document relatif aux colonies (autres que celles mentionnées ci-dessus) de le faire par courriel.

M. Florencio Martin passe ensuite aux points divers et demande aux parents s'ils ont d'autres questions.

Mme Farida Gillot demande si le Plan Particuliers de Mise en Sureté organisé sur les différents groupes scolaires va être élargi auprès des centres de loisirs.

Mme Célia Bacchini répond qu'en matière de mise en sécurité, l'association a reçu des consignes récentes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle ajoute qu'en partenariat avec l'Education Nationale, une procédure est en cours d'élaboration.

Mme Fatima Yanat demande quelle est la formation professionnelle des animateurs de l'association.

Mme Celia Bacchini répond que l'association élabore chaque année un plan de formation pour les animateurs permanents. Ces derniers ont alors la possibilité d'entamer une formation B.P.J.E.P.S. Les animateurs vacataires présents les mercredis, les soirées et les vacances scolaires ont au minimum le BAFA. Les animateurs stagiaires BAFA sont positionnés en plus sur les équipes.

Mme Fatima Yanat signale qu'elle constate, sur la maison de l'enfance fréquentée par ses enfants, des problèmes de langage de certains animateurs.

Mme Celia Bacchini répond que ces problèmes de langage doivent être signalés à la direction de la maison de l'enfance. En effet, si le directeur de la structure est garant du comportement de son équipe, il ne voit pas tout. Il faut l'avertir.

Mme Ombel et Riquelme signalent que l'utilisation du téléphone portable lors des temps d'accueil est relativement récurrente.

Mme Samia ajoute que, du fait de la légèreté de certains temps d'animation, les animateurs ne prennent pas conscience de l'importance de certains comportements.

Mme Aurélie Ombel ajoute que la majorité des parents ne relève pas de soucis de langage ou de comportement.

Mme Farida Gillot prend la parole et déclare que l'association défend une politique de formation en interne et continue qui permet aux animateurs d'évoluer professionnellement sur la durée.

M. Olivier Androuet signale que l'animation est en milieu professionnel comme un autre avec des notions de savoir-être de base à mettre en pratique. Il est important que les animateurs en prennent conscience rapidement.

M. Florencio Martin aborde le dernier point divers du conseil : la validation d'une délibération relative à l'utilisation des Pass'Sports-Loisirs en partenariat avec la CAF.

La délibération est validée à l'unanimité.

Le Président, M. Florencio Martin, clôt la séance à 21h40.

Documents distribués :

- Bilan des vacances de Noël secteur loisirs,
- Document manifestations culturels, projets et ateliers secteur loisirs,
- Conditions d'inscription et modalités générales de fonctionnement des colonies de vacances,
- Tarifs colonie 2017,
- Rapports cabinet expert comptable Fidugec